

Bilan sanitaire
2024
Janvier 2025

Cultures fruitières

Fruits à pépins



Sommaire

- **Météorologie**
- **Panorama de la filière**

Pour chaque culture :

- **Présentation du réseau d'épidémiosurveillance**
- **Pression biotique**
- **Bilan par bio agresseur et facteurs de risque phytosanitaire**

[POMMIER-POIRIER](#)

[POMMIER](#)

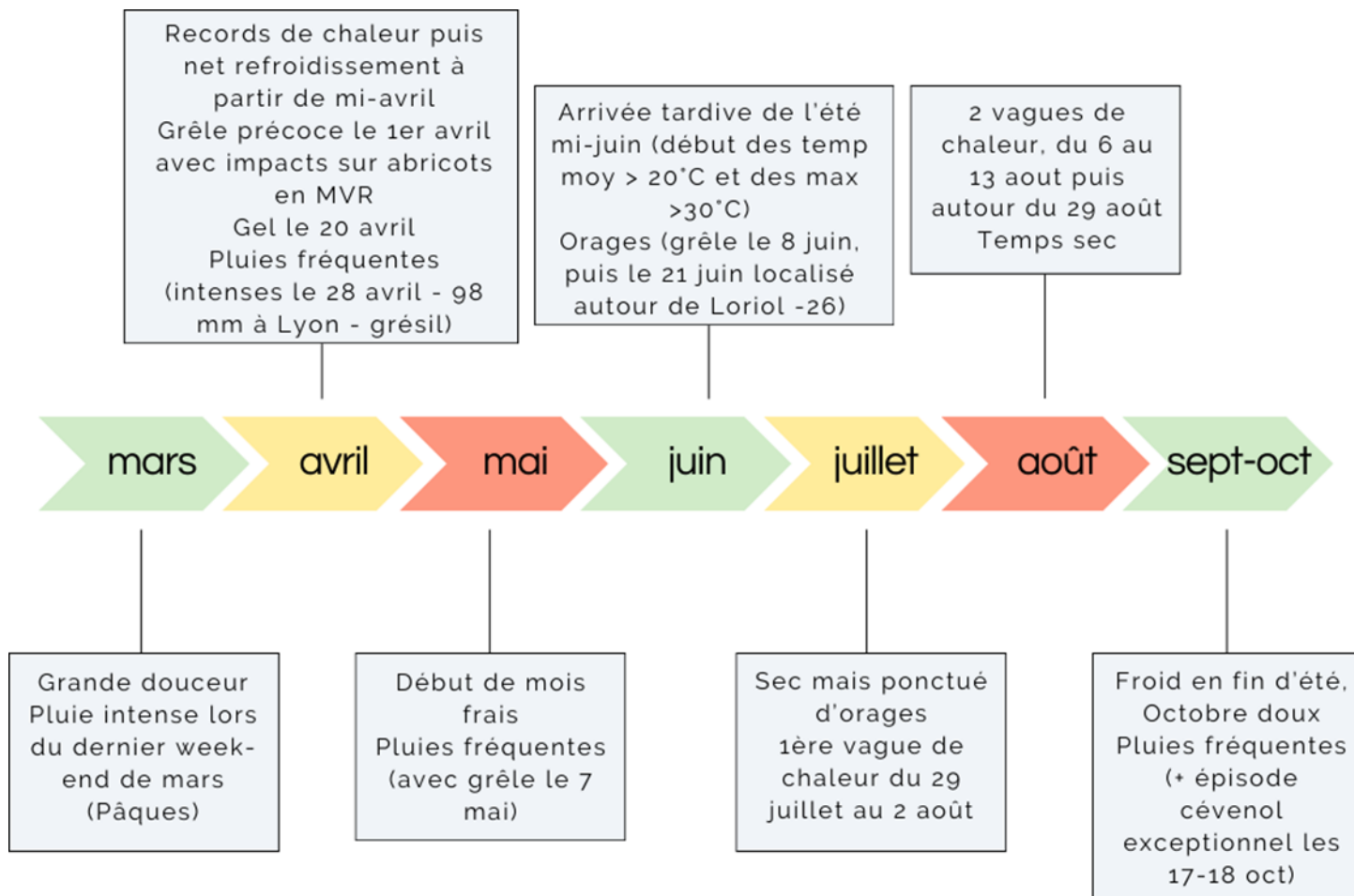
[POIRIER](#)

Le bilan Fruits à pépins a été construit à partir des suivis réalisés en 2024 par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence. Il donne la tendance de la situation sanitaire globale ou par grand secteur de production.



MÉTÉOROLOGIE 2024

Après un hiver exceptionnellement doux, l'année 2024 s'est poursuivie avec un printemps très humide aux températures contrastées. Pour autant Météo France classe le printemps 2024 au 4^{ième} rang des printemps les plus doux jamais connus. L'été a été chaud et ponctué d'orages d'intensité parfois exceptionnelle.



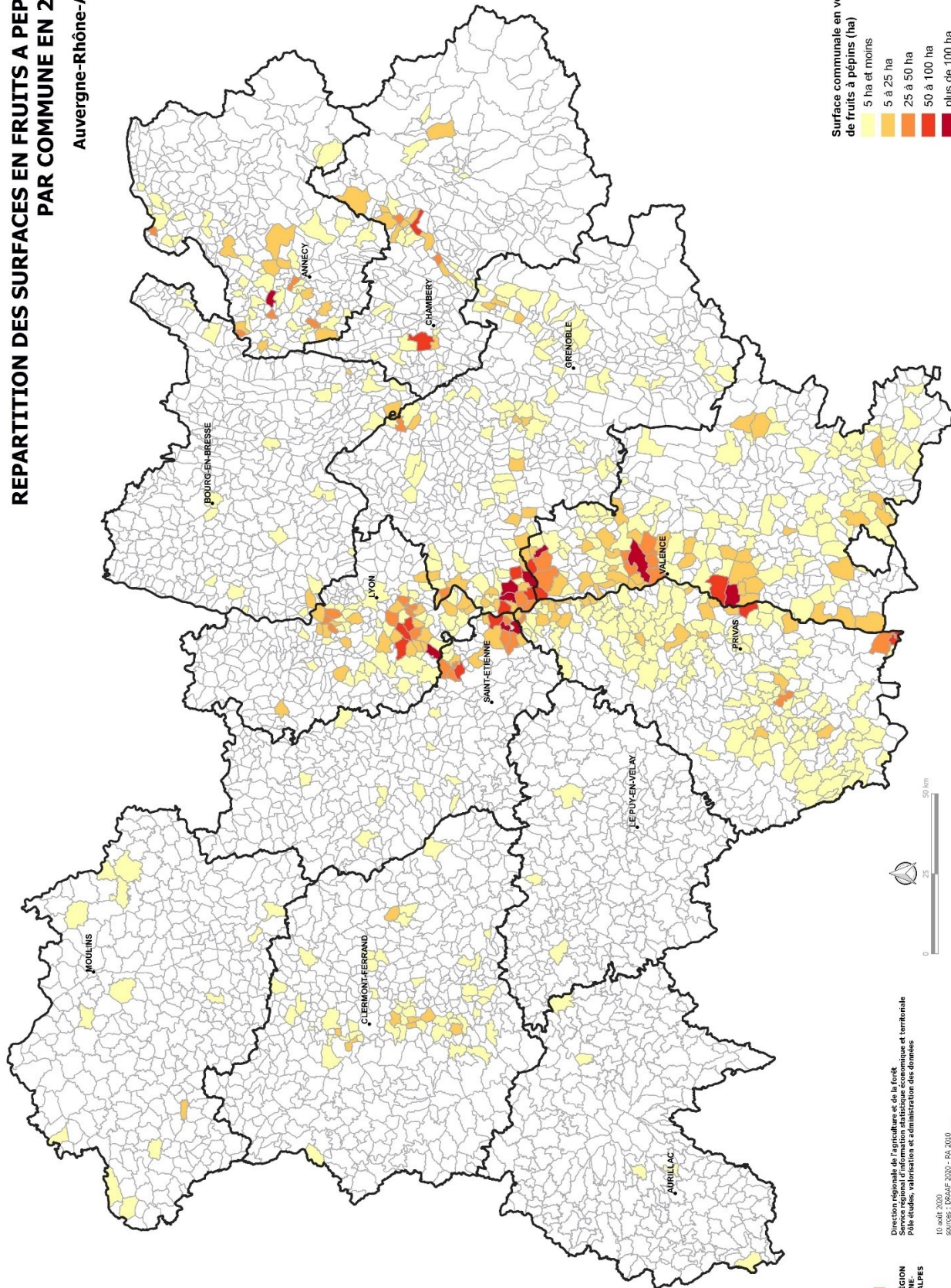
PANORAMA DE LA FILIÈRE

D'après les chiffres d'Agreste de 2020, les cultures fruitières d'Auvergne-Rhône-Alpes représentent le 2nd verger de métropole.

Les fruits à pépins représentent 3322 ha pour le pommier, et 960 ha pour le poirier, soit au total 8 % des surfaces de cultures fruitières.

Le département de l'Isère représente 20 % des surfaces de pommiers et poiriers. Viennent ensuite la Drôme avec 20 % des surfaces, le Rhône avec 17 % des surfaces puis Savoie/Haute-Savoie avec 14 % des surfaces, la Loire avec 13 % des surfaces, et enfin l'Ardèche avec 12 % des surfaces, le reste étant situé dans l'Ain.

**REPARTITION DES SURFACES EN FRUITS A PEPINS
PAR COMMUNE EN 2010**
Auvergne-Rhône-Alpes



Surface communale en vergers de fruits à pépins (ha)

- 5 ha et moins
- 5 à 25 ha
- 25 à 50 ha
- 50 à 100 ha
- plus de 100 ha

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle études, valorisation et administration des données

10 août 2020
sources : DRAAF 2020 - RA, 2010
Fond cartographique : IGN administrative 2020

PREFET
Auvergne-Rhône-Alpes
Liberté
Égalité
Fraternité

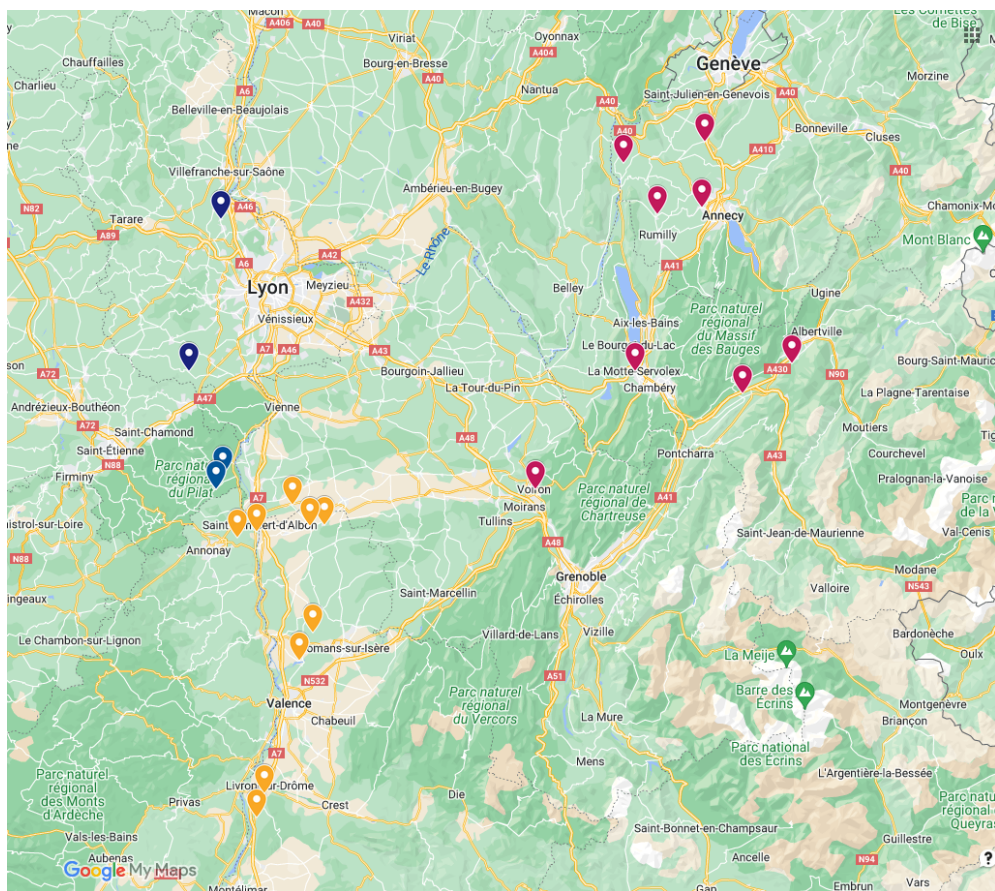


réf : FR/2020/08101503

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

● POMMIER

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de pommiers



- Secteur Rhône-Loire :**
- St Didier sous Riverie (69)
 - Morancé (69)
 - Maclas (42)
 - Bessey (42)
 - St Appolinard (42)

- Secteur Moyenne Vallée du Rhône :**
- Bougé-Chambalud (38)
 - Beaumont-Monteux (26)
 - Saulce-sur-Rhône (26)
 - Loriol-sur-Drôme (26)
 - Moras-en-Valloire (26)
 - Saint-Sorlin-en-Valloire (26)
 - Clérieux (26)
 - Champagne (07)
 - Colombier-le-Cardinal (07)

- Secteur Savoie/Haute-Savoie :**
- Châteauneuf (73)
 - La Motte-Servolex (73)
 - Copponex (74)
 - Sainte Hélène sur Isère (73)
 - Poisy (74)
 - Voiron (38)
 - Vallières (74)
 - Usinens (74)

Le réseau 2024 comptait **24 parcelles de référence de pommiers** suivies par 17 techniciens et localisées sur :

- 5 communes du secteur Rhône/Loire pour 5 parcelles
- 9 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 11 parcelles
- 8 communes du secteur Savoie/Haute-Savoie pour 8 parcelles

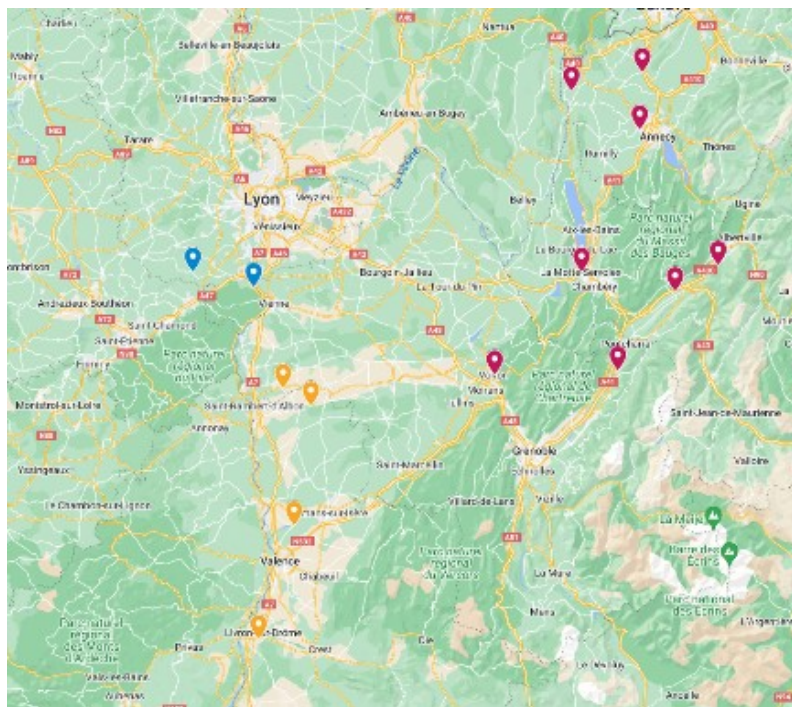
Des pièges Carpacse ont été suivis sur 24 parcelles de pommiers, et sur 4 pièges supplémentaires issus d'un réseau de producteurs observateurs (localisé dans le secteur Moyenne Vallée du Rhône). Ils ont été relevés chaque semaine d'avril à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Des pièges à *Capua*, *Pandemis*, Tordeuse orientale, petite Tordeuse des fruits, hoplocampe, punaise diabolique, sésie et mouche méditerranéenne ont également été suivis sur certaines parcelles.

Pour le suivi des populations de carpocapse et le suivi des contaminations Tavelure, les modèles DGAL/INOKI Carpacse et Tavelure ont été utilisés pour l'analyse de risque.

● POIRIER

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de poiriers



- Secteur Rhône-Loire :**
- St Didier-sous-Riverie (69)
 - Loire-sur-Rhône (69)

- Secteur Moyenne Vallée du Rhône :**
- Bougé-Chambalud (38)
 - Châteauneuf-sur-Isère (26)
 - Loriol-sur-Drôme (26)
 - Moras-en-Valloire (26)

- Secteur Savoie/Haute-Savoie :**
- Châteauneuf (73)
 - La Motte Servolex (73)
 - Copponex (74)
 - St Hélène sur Isère (73)
 - Voiron (38)
 - Poisy (74)
 - Usinens (74)
 - Le Cheylas (38)

Le réseau 2024 comptait **14 parcelles de référence de poiriers** suivies par 11 techniciens et localisées sur :

- 2 communes du secteur Rhône/Loire pour 2 parcelles
- 4 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 4 parcelles
- 8 communes du secteur Savoie/Haute-Savoie pour 8 parcelles

Des pièges Carpocapse ont été suivis sur 12 parcelles de référence de poiriers. Ils ont été relevés chaque semaine d'avril à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Des pièges à *Capua*, *Pandemis*, hoplocampe, Tordeuse orientale et punaise diabolique ont également été suivis sur certaines parcelles.

Pour le suivi des populations de carpocapse, le modèle DGAL/INOKI Carpocapse a été utilisé pour l'analyse de risque.

2. Pression biotique

● POMMIER-POIRIER

Maladies/Ravageurs	Note globale niveau de dégâts ou de pression 2024 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2023
Maladies de conservation	0 à 3	<sur pommier >sur poirier
Feu bactérien <i>Erwinia amylovora</i>	0 à 1	>
Carpocapse des pommes <i>Cydia pomonella</i>	0 à 3	>
Tordeuses de la pelure <i>Capua / Pandemis</i>	0 à 1	>
Tordeuse orientale <i>Cydia molesta</i>	0 à 3	>
Pou de San José <i>Diaspidiotus perniciosus</i>	0 (à 2 hors réseau)	>
Punaise diabolique <i>Halyomorpha halys</i>	0 à 3	>
Punaises communes	0 à 2	=
Cicadelle pruineuse <i>Metcalfa pruinosa</i>	0 à 1	<
Campagnols	1 à 3	=

● POMMIER

Maladies/Ravageurs	Note globale niveau de dégâts ou de pression 2024 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2023
Tavelure <i>Venturia inaequalis</i>	0 à 3	>
Oïdium <i>Podosphaera leucotricha</i>	0 à 2	=
Maladie du feuillage <i>Alternaria sp.</i>	0 à 2	>
Pucerons lanigères <i>Eriosoma lanigerum</i>	0 à 1 (0 à 3 en AB)	<
Pucerons cendrés <i>Dysaphis plantaginea</i>	1 à 2	=
Petite tordeuse des fruits <i>Cydia lobarzewskii</i>	0	=
Hoplocampe <i>Hoplocampa testudinea</i>	0 à 3	>
Acariens rouges <i>Panonychus ulmi</i>	0 à 1	>
Mouche méditerranéenne <i>Ceratitis capitata</i>	0 à 3	>

• POIRIER

Maladies/Ravageurs	Note globale niveau de dégâts ou de pression 2024 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2023
Tavelure du poirier <i>Venturia pirina</i>	0 à 2 (1 à 3 en AB)	>
Stemphyliose du poirier <i>Stemphylium vesicarium</i>	0 à 1	=
Psylle du poirier <i>Cacopsylla pyri</i>	0 à 1	=
Pucerons mauves <i>Dysaphis pyri</i>	0 à 2 (en AB)	=
Anthonome <i>Anthonomus pyri</i>	0 à 3	=
Phytoptes <i>Phytoptus pyri</i>	0 à 1	=
Phytopte des galles rouges	0 à 2	>
Hoplocampe du poirier <i>Hoplocampa brevis</i>	0 à 3	>

0 Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

POMMIER-POIRIER

• PHÉNOLOGIE POMMIER

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire		Savoie/Haute-Savoie (zone précoce)	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
ROSYGLOW	25 février	30 mars	10 mars	3 avril		
PINK LADY	10 mars	3 avril	18 mars	18 avril	-	-
PINK KISS						
GALA	2 mars 13 mars	1 avril 13 avril	12 mars 21 mars	5 avril 22 avril	12 mars 21 mars	8 avril 23 avril
GOLDEN	9 mars 17 mars	6 avril 17 avril	12 mars 21 mars	5 avril 22 avril	12 mars 21 mars	8 avril 25 avril



stade C



stade F2

Photos FREDON AURA

• PHENOLOGIE POIRIER

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire		Savoie/Haute-Savoie	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
WILLIAMS	1 ^{er} mars <i>14 mars</i>	26 mars <i>4 avril</i>	27 février <i>21 mars</i>	5 avril <i>12 avril</i>	- <i>13 mars</i>	- <i>7 avril</i>
COMICE	24 février <i>14 mars</i>	26 mars <i>4 avril</i>	24 février <i>21 mars</i>	5 avril <i>12 avril</i>	27 février <i>13 mars</i>	5 avril <i>14 avril</i>
CONFERENCE	24 février <i>14 mars</i>	26 mars <i>8 avril</i>	24 février <i>27 mars</i>	5 avril <i>17 avril</i>	27 février <i>13 mars</i>	5 avril <i>14 avril</i>



Photos FREDON AURA

En rouge : dates 2023.

• MALADIES

MALADIES DE CONSERVATION

Les parcelles avec des blessures ont pu être impactées par les maladies de conservation qui se sont développées à l'occasion des épisodes humides de l'été.

À l'approche de la récolte, 7 parcelles de pommiers présentaient des pourritures avec 0.2 à 3.4 % de fruits attaqués. Sur poirier, 3 parcelles ont été concernées, avec 0.8 % de dégâts sur l'une d'entre elles (en Agriculture Biologique), 7 % de fruits touchés sur la deuxième et 90 % de fruits touchés sur la dernière. **La pression a été globalement similaire à celle de 2023, avec cependant une intensité plus forte sur poires dans certaines situations.**

FEU BACTÉRIEN – *Erwinia amylovora*

La surveillance en vergers et espaces verts par le réseau FREDON a été reconduite cette année en environnement de pépinières soumises à délivrance du passeport phytosanitaire Zone Protégée (PP-ZP *Erwinia amylovora*).

Dans les secteurs protégés (0-500 m autour des pépinières), les vergers ont été prospectés de façon exhaustive, y compris les haies et espaces verts.

Un sondage a également été effectué dans les zones proches des 500 m, sur les communes inscrites en zone tampon, en ciblant les espèces les plus sensibles (poirier, cognassier) en priorité.

En 2024, 10 secteurs situés sur 7 départements de la région (Drôme, Isère, Loire, Rhône, Ain, Savoie, Allier) ont été concernés par la surveillance, qui s'est déroulée d'août à octobre. En cas de symptômes, des prélèvements systématiques ont été réalisés dans les secteurs protégés.

Au total 45.5 ha de pommier, poirier, nashi, cognassier ont été prospectés ainsi que des espaces verts. Deux parcelles de pommier, et une parcelle de cognassier contaminées situées dans le Rhône ont été observées.

Dans le cadre du réseau BSV, une parcelle de pommier (située en Rhône-Loire, le 27 mai)) et 2 parcelles de poirier (situées dans les secteurs Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie, le 6 mai et le 27 mai) ont présenté des symptômes.

La pression de la maladie a été plus importante qu'en 2023.



Photos de symptômes de Feu Bactérien sur rameaux de poirier (1), pommier (2) et cognassier (3) – source FREDON AURA

● RAVAGEURS

CARPOCAPSE – *Cydia pomonella*

D'après les données du modèle DGAL/Inoki :

Le tableau ci-dessous présente les dates indiquées par le modèle DGAL/Inoki en 2024 pour différents stades d'avancement du vol des populations de carpocapses, dans les différents secteurs :

Secteur	Zones	Début du 1 ^{er} vol	Premier vol		Deuxième vol		
			Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)	Début de vol (2 % adultes)	Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	10 avril	13 mai	18 juin	28 juin	10 juillet	3 août
	ZM	12 avril	18 mai	24 juin	4 juillet	15 juillet	4 août
	ZT	15 avril	25 mai	29 juin	8 juillet	23 juillet	12 août
Rhône-Loire	ZP	5 mai	31 mai	4 juillet	16 juillet	26 juillet	14 août
	ZM	5 mai	5 juin	8 juillet	20 juillet	29 juillet	17 août
	ZT	5 mai	7 juin	14 juillet	26 juillet	31 juillet	17 août
Savoie/Haute-Savoie	ZP	5 mai	3 juin	7 juillet	17 juillet	25 juillet	14 août
	ZT	8 mai	5 juin	12 juillet	24 juillet	28 juillet	16 août

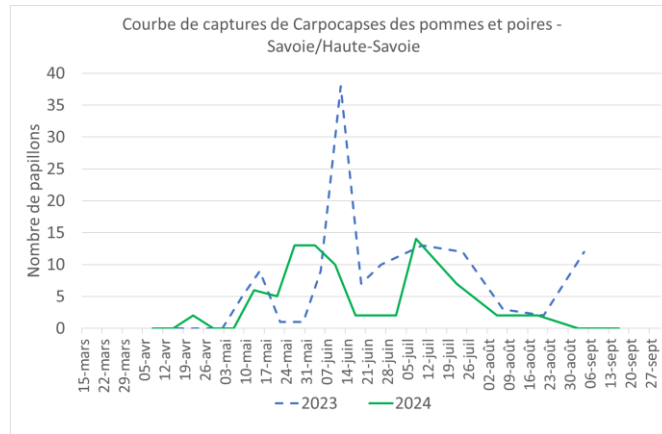
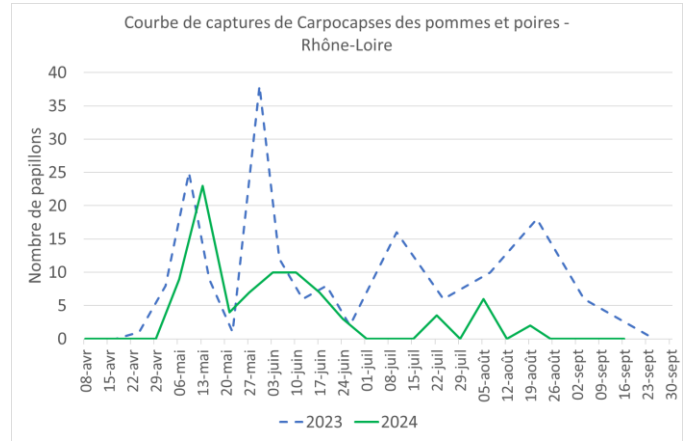
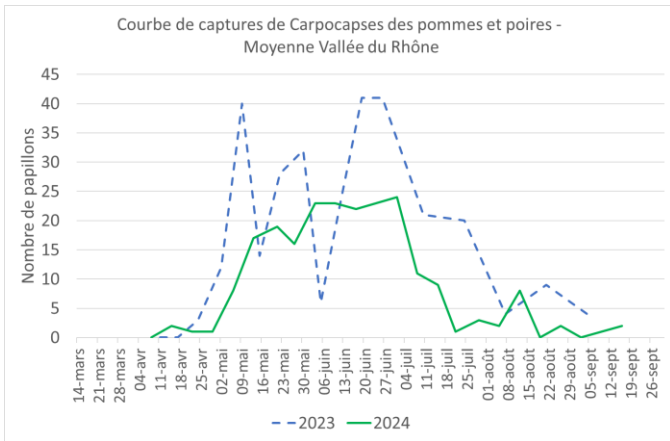
ZP : zone précoce, ZM : zone moyenne, ZT : zone tardive

⇒ Évolution des populations :

Au sein du réseau BSV, les premières captures ont été observées le 15 avril en Moyenne Vallée du Rhône, le 22 avril en Savoie/Haute-Savoie puis le 13 mai en Rhône-Loire.

Les graphiques ci-dessous présentent le vol de carpocapses dans les différents secteurs sur les parcelles de piégeage de pommiers et poiriers suivies en 2024, en comparaison avec celui de 2023. Le niveau de captures a été un peu moins important qu'en 2023.

Le premier vol a été élevé et régulier en particulier en Moyenne Vallée du Rhône. Les prises ont été plus faibles au moment du deuxième vol. Le modèle a initié un troisième vol pour les zones précoces et moyennes de Moyenne Vallée du Rhône. Il n'y a pas eu de troisième vol en Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie, mais des dégâts tardifs sont survenus en tous secteurs en septembre.



⇒ Périodes à risques estimées par le modèle DGAL/Inoki :

Les schémas ci-dessous présentent les périodes à risque de pontes et d'éclosions estimées par le modèle DGAL pour les différents secteurs en G1 et G2 (le modèle n'étant pas validé au-delà, les données de troisième génération ne sont pas représentées) :

secteur	Zones	Périodes de risque de pontes de Carpocapse des pommes estimées par le modèle DGAL en 2024								
		avril (G1)	mai (G1)		juin (G1-G2)	juillet (G2)		août (G2)		
Rhône-Loire	ZP		14/5	25/5	25/6	12/7	18/7	24/7	7/8	22/8
	ZM		14/5	28/5	29/6	17/7	22/7	29/7	10/8	22/8
	ZT		14/5	30/5	3/7	23/7	25/7	2/8	15/8	27/8
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	17/4	8/5	10/6	27/6	8/7	27/7	7/8		
	ZM		12/5	14/6	2/7	13/7	31/7	11/8		
	ZT		26/4	19/5	21/6	8/7	13/7	21/7	4/8	15/8
Savoie/Haute-Savoie	ZP		14/5	26/5	27/6	15/7	20/7	27/7	6/8	18/8
	ZT		16/5	30/5	1/7	19/7	26/7	1/8	9/8	20/8

secteur	Zones	Périodes de risque d'éclotions de Carpocapse des pommes estimées par le modèle DGAL en 2024								
		mai (G1)	juin (G1-G22)	juillet (G2)	août (G2)	sept (G2)				
Rhône-Loire	ZP		29/5	7/6	4/7	21/7	25/7	1/8	17/8	31/8
	ZM		2/6	10/6	10/7	26/7	31/7	6/8	19/8	
	ZT		3/6	12/6	13/7	1/8	8/8	24/8	7/9	
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	11/5	21/5	19/6	4/7	7/7	14/7	1/8	13/8	
	ZM	13/5	27/5	23/6	10/7	14/7	20/7	6/8	16/8	
	ZT	15/5	4/6	29/6	16/7	21/7	29/7	11/8	23/8	
Savoie/Haute-Savoie	ZP		30/5	8/6	5/7	22/7	27/7	3/8	13/8	28/8
	ZT		3/6	12/6	12/7	28/7	2/8	7/8	17/8	30/8

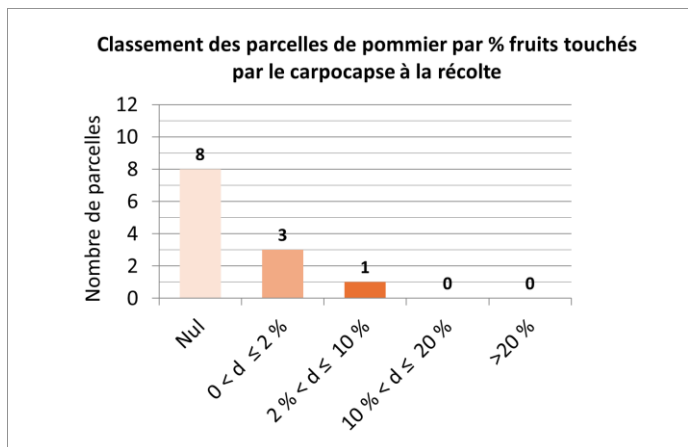
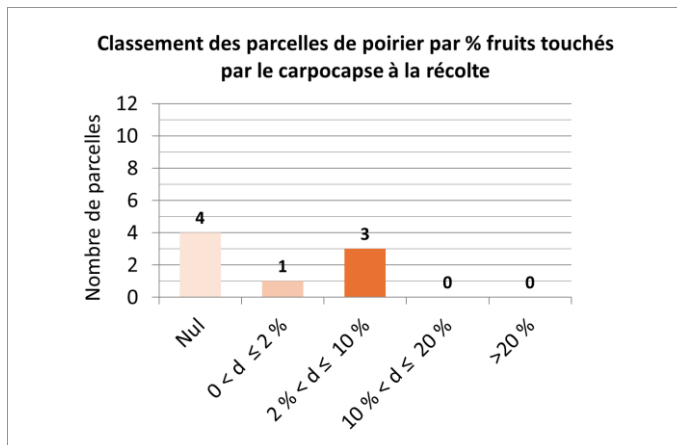
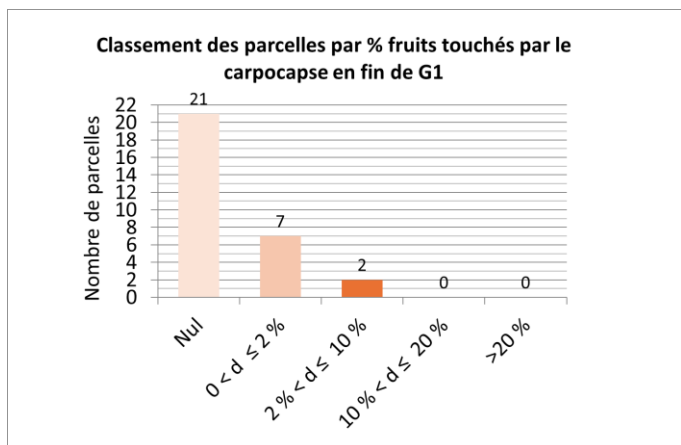
Légende des schémas : ZP : zone précoce, ZM : zone moyenne, ZT : zone tardive ; MVR : Moyenne Vallée du Rhône, RL : Rhône-Loire, SHS : Savoie/Haute-Savoie

Les périodes à risque nul apparaissent en blanc (moins de 2 %, et plus de 98 %) pour les 2 générations

Les périodes à risque modéré (2 % à 20%, et 80 % à 98 %) en orange clair

Les périodes à risque fort (20 % à 80 %) en orange foncé

⇒ Évolution des dégâts :



En fin d'éclotions de première génération, des comptages ont été réalisés sur les parcelles de pommiers et poiriers du réseau. En Moyenne Vallée du Rhône, 2 parcelles de pommier et 2 parcelles de poirier présentaient des fruits attaqués avec 0.2 % à 3.6 % de fruits touchés. En Rhône-Loire, 2 parcelles de pommier et 1 parcelle de poirier présentaient des dégâts avec 0.4 %, 0.6 % et 1.6 % de fruits touchés. En Savoie/Haute-Savoie, une parcelle de pommier et une parcelle de poirier présentaient 1 % et 2.2% de fruits touchés. Au-delà du seuil indicatif de 3 fruits touchés pour 1000, le risque d'attaque en période de développement de deuxième génération est fort.

La pression a été plus forte en deuxième génération.

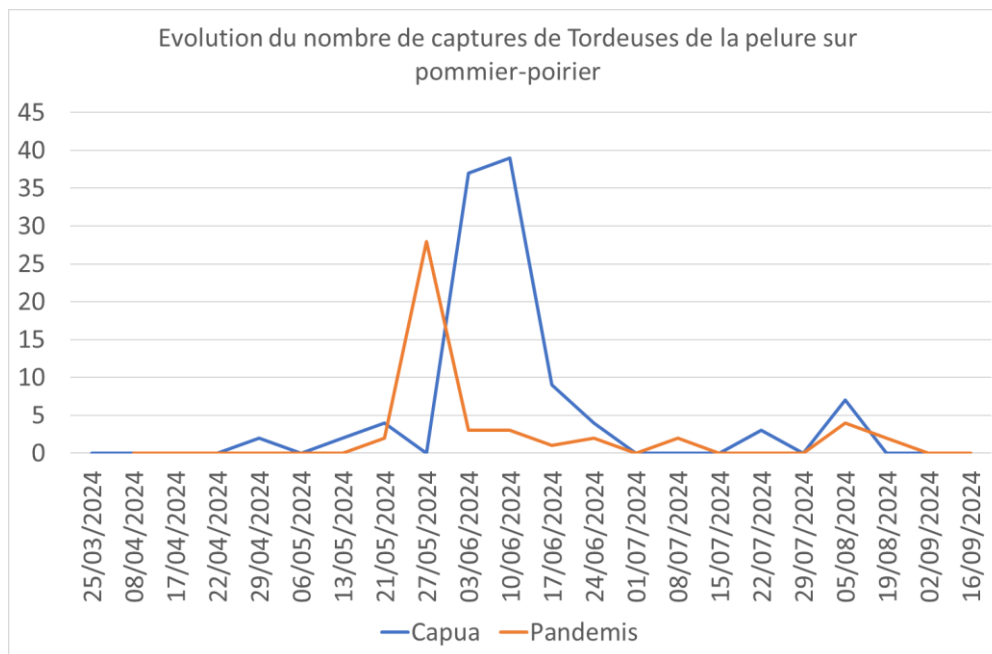
À la récolte, sur 20 parcelles où un comptage a été fait, 4 parcelles de pommier et 4 parcelles de poirier présentaient des dégâts, avec plus de 2 % de fruits attaqués sur 4 parcelles. :

La pression a été plus forte qu'en 2023.

TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA ET PANDEMIS

Au sein du réseau, 3 parcelles de pommier et une parcelle de poirier ont été concernées par des captures de *Capua* à partir du 29 avril. A l'exception d'une parcelle de pommier qui a enregistré 36 papillons le 10 juin, puis 39 le 17 juin, les prises ont été faibles.

Concernant *Pandemis*, 3 parcelles de pommier ont connu des captures. Une seule parcelle a enregistré des prises régulières à partir du 21 mai, avec des prises fortes (28) le 27 mai. Bien que les tordeuses de la pelure aient été plus fréquemment capturées qu'en 2023, **la pression a été globalement faible et n'a pas été problématiques en 2024.**

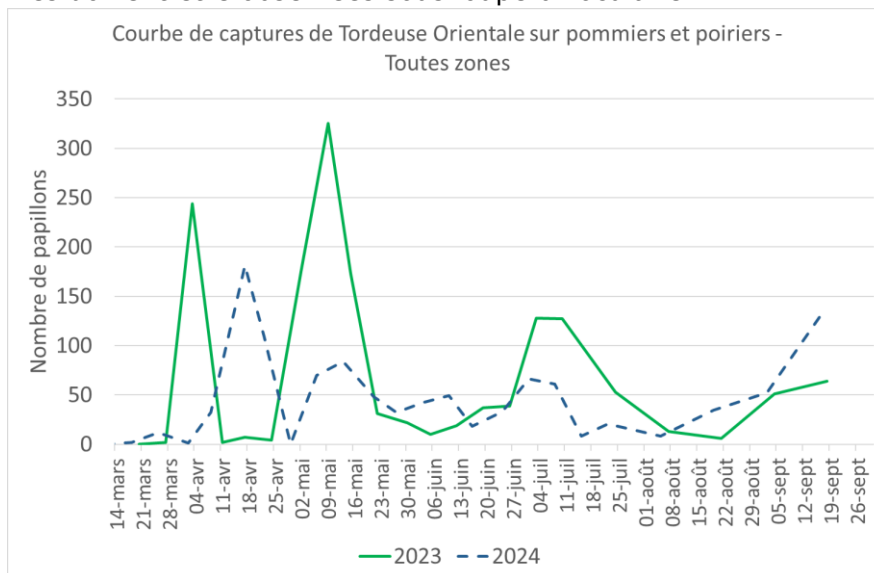


• TORDEUSE ORIENTALE – *Cydia molesta*

La tordeuse orientale peut causer des dommages ponctuellement sur pommes et poires, en particulier en fin d'été. Le vol a été important, même si le nombre de captures a été moins fort qu'en 2023 (1092 captures au total en 2024 contre 1535 captures en 2023).

Des dégâts ont été signalés sur une parcelle de poirier de Savoie/Haute-Savoie (1 % de dégâts), et sur 3 parcelles de pommier situées en Moyenne Vallée du Rhône et Savoie/Haute-Savoie (0.2 % à 1 % de fruits touchés). La pression de dégâts a été nettement plus forte qu'en 2023, avec des attaques rapportées également hors réseau.

Pour rappel, les dégâts causés par la tordeuse orientale sont parfois difficiles à identifier, surtout pour les jeunes stades. Les larves doivent être observées sous loupe binoculaire.



POU DE SAN JOSE – *Diaspidiotus perniciosus*

Certaines parcelles de pommiers et poiriers peuvent être concernées par ces cochenilles. En 2024, le ravageur n'a pas été observé en parcelles de référence. Hors réseau, il a été problématique dans certaines parcelles.



POMMIER

• MALADIES

TAVELURE DU POMMIER – *Venturia inaequalis*

Des suivis en laboratoire ont été assurés afin d'observer l'état d'avancement de la maturité des périthèces. Celle-ci a été atteinte le 8 février en Drôme, le 27 février dans le Rhône, et le 1^{er} mars en Savoie/Haute-Savoie.

Afin d'apprécier la force des contaminations, les résultats des contaminations Angers et Mills obtenues avec le modèle INOKI ont été compilés avec ceux indiquant la quantité de spores éjectées lors des pluies. Ainsi, le tableau ci-dessous présente la synthèse des contaminations faibles, moyennes, fortes et très fortes résultant de l'appréciation globale du niveau de risque.

		Dates des contaminations* faibles , moyennes , fortes survenues durant la période de contaminations primaires entre mars et juin 2024			
Secteur	Zone concernée	Mars	Avril	Mai	Juin
Drôme-Ardèche	Zone précoce	3 mars 8 mars 16 mars 25 au 27 mars	30 mars au 1 ^{er} avril 28 au 29 avril	30 avril au 2 mai 6 mai 8 mai 14 au 16 mai 20 mai 27 mai	-
	Zone moyenne	3 mars 9 au 11 mars 16 mars 27 mars	31 mars au 1 ^{er} avril 9 avril 28 au 29 avril	30 avril au 2 mai 6 mai 18 mai 26 au 27 mai	-
	Zone tardive	9 au 10 mars 17 au 18 mars 27 mars	31 mars au 1 ^{er} avril 16 au 18 avril 28 au 29 avril	30 avril au 2 mai 6 mai 7 au 8 mai 24 au 25 mai 26 au 27 mai	-

		Dates des contaminations* faibles , moyennes , fortes survenues durant la période de contaminations primaires entre mars et juin 2024			
Secteur	Zone concernée	Mars	Avril	Mai	Juin
Rhône-Loire	Zone précoce	15 au 16 mars 17 au 18 mars 26 au 27 mars 30 au 31 mars	3 au 4 avril 9 au 10 avril 17 au 18 avril 28 au 30 avril	1er au 3 mai 4 mai 14 au 17 mai 18 mai 20 mai 27 au 28 mai 30 mai	2 au 3 juin
	Zone moyenne	15 mars 17 au 18 mars 30 mars	9 avril 17 au 19 avril 28 au 29 avril	1er au 2 mai 3 mai 14 au 17 mai 17 au 18 mai 23 au 24 mai	2 au 3 juin
	Zone tardive	9 au 11 mars 15 au 16 mars 17 au 18 mars 25 au 27 mars 30 au 31 mars	3 au 4 avril 9 au 10 avril 17 au 19 avril 28 avril au 29 avril	2 au 3 mai 5 mai 7 mai 14 au 17 mai 27 mai	3 juin
Savoie/Haute-Savoie	Zone précoce	<i>Pas de données modélisées</i>	<i>Pas de données modélisées</i>	2 au 3 mai 5 mai 6 au 8 mai 14 au 17 mai 18 mai, 19 mai 20 mai	2 juin
	Zone tardive	<i>Pas de données modélisées</i>	<i>Pas de données modélisées</i>	2 au 3 mai 4 au 6 mai 5 au 8 mai 14 au 17 mai	-

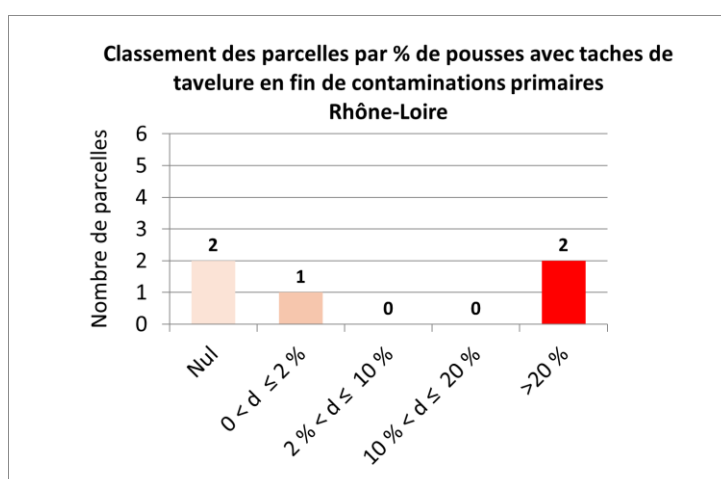
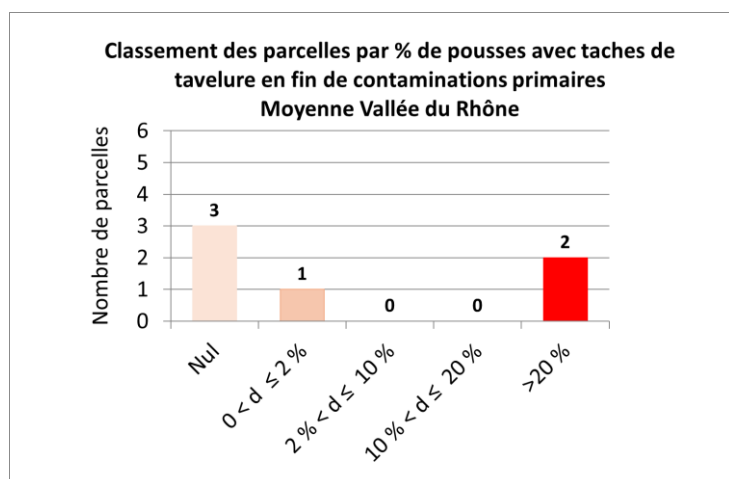
*Appréciation du niveau de risque évaluée à partir des résultats Mills issus du modèle DGAL/Inoki et de l'importance des projections indiquées par le modèle

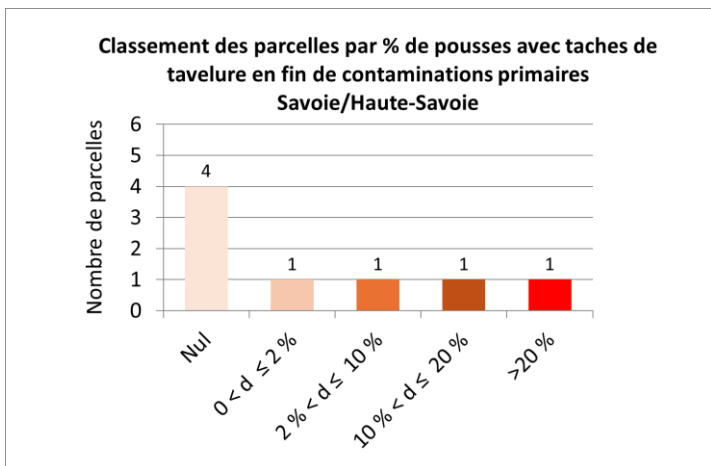
Les premières infections ont pu se produire entre début et mi-mars en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire pour les variétés ayant atteint le stade C/C3. Les principales infections primaires sont survenues fin avril, début mai, puis mi-mai. Les périodes d'infection ont été nombreuses du fait des pluies fréquentes du printemps.

Les premières taches sur feuilles ont été signalées le 15 avril en Moyenne Vallée du Rhône.

La fin des projections est survenue le 3 juin en secteurs tardifs.

En fin de contaminations primaires, lors des comptages réalisés durant la deuxième entre le 10 juin et le 1er juillet, 10 parcelles étaient concernées par une forte pression (sur 22 suivies), avec plus de 2 % de pousses tavelées.





Les premières taches sur fruits ont été observées à partir du 29 avril. D'importantes sorties de taches se sont produites fin mai. La pression a également concerné des variétés Résistantes Tavelure (Story, Goldrush, Inogo) hors réseau.

À la récolte, 8 parcelles de pommiers sur 12 présentaient des dégâts avec plus de 2 % de fruits touchés pour trois d'entre elles. La pression a été globalement plus forte qu'en 2023.



OïDIUM – *Podosphaera leucotricha*

Les premiers symptômes ont été observés à partir du 25 mars, sur jeunes feuilles. Les conditions climatiques ont été fréquemment favorables à la formation de conidies durant la période de pousse active. Des infections ont pu se produire lors des périodes de forte hygrométrie en verger à partir des foyers de 2023. Elles ont été nombreuses notamment en mai.

Un bilan a été réalisé le 10 juin afin d'évaluer la pression oïdium connue au printemps. Trois parcelles de Moyenne Vallée du Rhône et une parcelle de Rhône-Loire ont été concernées par une forte présence.

Secteur	Résultats des comptages réalisés le 10 juin 2024			
	Nombre de parcelles suivies	Nombre de parcelles sans symptôme	Nombre de parcelles avec moins de 10 % de arbres touchés	Nombre de parcelles avec plus de 10 % de arbres touchés
Moyenne Vallée du Rhône	11	5	3	3
Rhône-Loire	5	3	1	1
Savoie/Haute-Savoie	6	5	1	0

La maladie n'a pas été problématique. Elle a pu affaiblir cependant certains vergers fragilisés ou les jeunes plantations.

MALADIE DU FEUILLAGE - ALTERNARIOSE

Durant la période du 21 mai au 16 septembre, 7 parcelles du réseau ont présenté des symptômes d'alternariose. Pour 4 parcelles, le pourcentage d'arbres touchés a dépassé 80 % durant l'été, et 2 parcelles ont été concernées par de fortes défoliations à partir du mois d'août. **La pression a été plus importante qu'en 2023, du fait des pluies fréquentes en mai et juin.**

La prophylaxie à l'automne avec la destruction des feuilles au sol est recommandée dans les parcelles concernées comme pour la gestion de la Tavelure.



BLACK ROT – DIPLODIA SERIATA

La présence de symptômes de brunissement et flétrissement de fleurs a été signalée sur une parcelle d'Idared de Haute-Savoie début avril. **Un prélèvement réalisé le 25 avril et une analyse en laboratoire ont permis de mettre en évidence la présence de Black rot.** Plus tard dans la saison, une analyse a montré la présence du champignon à partir de rameaux porteurs de feuilles et fleurs en dessèchement prélevés le 29 mai dans une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône (Cf. photo ci-dessous à droite).



Le champignon responsable du Black rot passe l'hiver dans les écorces de bois morts, dans les fruits momifiés produits l'année précédente ou dans les chancres. La production et la maturation des spores dans les organes spécialisés (périthèce et pycnide) durant l'hiver débutent lorsque les températures deviennent plus douces (au-dessus de 6°C). Au printemps, la libération des spores s'opère lorsque les conditions climatiques sont favorables (journée pluvieuse et températures comprises entre 6 et 16°C). La germination ne sera alors possible qu'avec une hygrométrie supérieure à 88%. Si cette condition est remplie, à l'instar de la tavelure, le risque de contamination dépendra de la durée d'humectation des organes, le tout étant sous l'influence de la température ambiante : ainsi, 4 heures suffisent lorsque la température est comprise entre 16 et 32°C en présence d'eau. À titre de comparaison, la tavelure nécessitera 9 heures dans ces mêmes conditions.

Le champignon entraîne des taches sur feuilles durant l'été (taches ocellées ou « frog eye » qui peuvent ressembler aux taches d'alternariose). Si elles sont nombreuses, des défoliations peuvent survenir en fin de saison. Des lésions sur fruit peuvent se former (taches rosées de 0.1 à 1 mm de diamètre tournant au violacé). Elles s'élargissent en cercles concentriques au moment de la maturation du fruit. Le champignon se conserve dans des chancres au niveau des branches et des troncs.

Il existe une sensibilité variétale : Elstar et Jonagold sont parmi les variétés sensibles.

Pour en savoir plus, consultez :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/22033/Pomme-Diplodia-seriata-Black-Rot-chancres-a-Botryosphaeria>

• RAVAGEURS

PUCERONS LANIGÈRES – *Eriosoma lanigerum*

Les pucerons lanigères peuvent poser des problèmes sur certaines parcelles, notamment sur celles où l'auxiliaire *Aphelinus mali* est absent.

La première réactivation des foyers de pucerons lanigères au niveau du collet et plaies de taille était visible le 8 avril au sein du réseau. Les foyers ont débuté leur remontée sur jeunes pousses (voir photo ci-dessous à droite) à partir du 29 avril. Le nombre de parcelles concernées (6 parcelles) a été plus faible qu'en 2023.

A l'exception de 1 parcelle (sur 20 observées) qui a enregistré jusqu'à 52 % (conduite en Agriculture Biologique) d'occupation sur pousses le 3 juin et 10 juin, la pression est restée faible au sein du réseau.

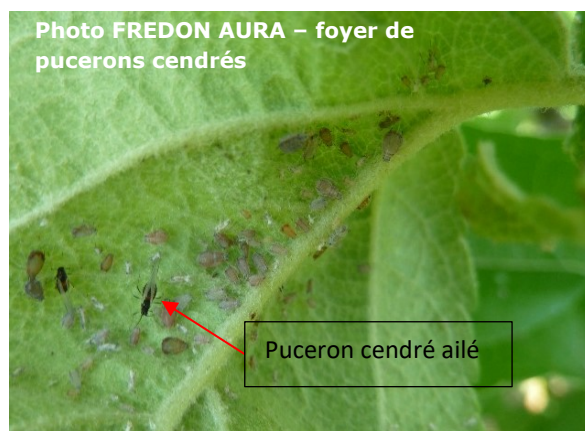
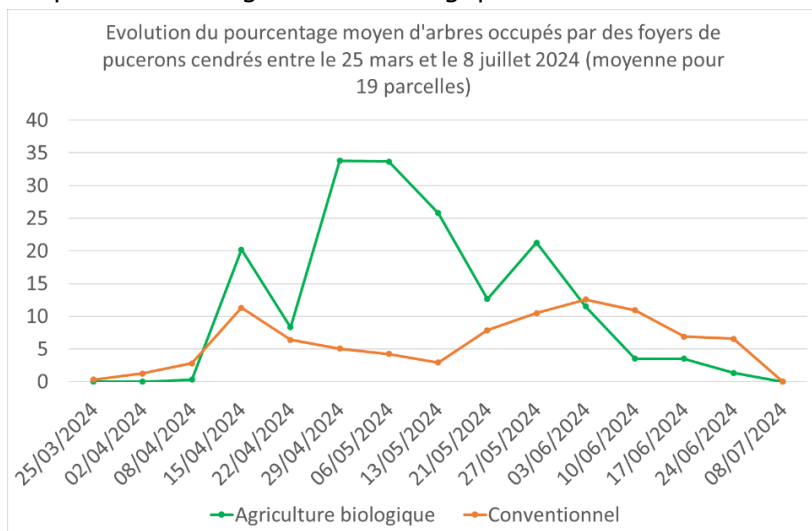
La présence de l'auxiliaire *Aphelinus mali* a joué également un rôle dans la régulation des populations sur certaines parcelles (cf. photo de puceron parasité ci-dessous à gauche). Pendant l'été, 4 parcelles présentant des foyers de pucerons lanigères étaient occupées par l'auxiliaire.



PUCERONS CENDRÉS – *Dysaphis plantaginea*

Les premières fondatrices de pucerons cendrés ont été repérées le 4 mars en Savoie/Haute-Savoie, le 11 mars en Moyenne Vallée du Rhône et le 25 mars en Rhône-Loire.

Le développement des colonies de pucerons cendrés a progressé en avril, puis s'est intensifié début mai dans les parcelles en Agriculture Biologique.



Les nombreux auxiliaires présents ont participé à la régulation des populations en attendant la migration des ailés hors des vergers qui a été cependant tardive au mois de juin. Il n'y a pas eu de dégâts recensés sur fruits au sein du réseau. La pression a été plus élevée en Agriculture Biologique, mais globalement elle a été maîtrisée dans la plupart des situations.

De nombreux auxiliaires (syrphes, coccinelles, forficules, chrysopes) ont été observés au cours de la saison, et notamment dans les feuilles enroulées.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 6



Photo 4



Photo 5



Photo 7

Source photos : FREDON Auvergne Rhône-Alpes

Photo 1 : pontes de coccinelle - photo 2 : éclosions de larves de coccinelles - photo 3 : émergence d'une coccinelle - photo 4 : œufs de chrysopes dans un foyer de pucerons verts non migrants et de pucerons cendrés - photo 5 : chrysope adulte - photo 6 : larve de syrphe dans un ancien foyer de pucerons cendrés - photo 7 : adulte syrphe (*Epsyrphus balteatus*)

HOPLOCAMPE DU POMMIER – *Hoplocampa testudinea*

Le piégeage pendant la période de floraison à l'aide de pièges blancs englués, permet de quantifier la présence des adultes au printemps. Les attaques primaires après la chute des pétales se présentent sous forme de cicatrices superficielles (anneaux rugueux) sur les petits fruits qui finissent par chuter rapidement. Les attaques secondaires (photos ci-dessous) au moment de la nouaison se présentent sous forme de perforations des fruits (avec déjections) dans lesquelles on peut trouver la larve en train de s'alimenter. Les larves peuvent être confondues avec celles du carpocapse de la pomme.

Il y a trois façons de distinguer les deux ravageurs : la date d'observation (lésions de larves d'hoplocampes observables avant les premières attaques de carpocapse), la présence d'odeur (très forte dans le cas de dégâts d'hoplocampe), la morphologie de la larve (de couleur blanc jaunâtre avec 7 paires de pattes abdominales dans le cas de l'hoplocampe, cf. photo ci-contre).



Photo FREDON AURA – larve d'hoplocampe

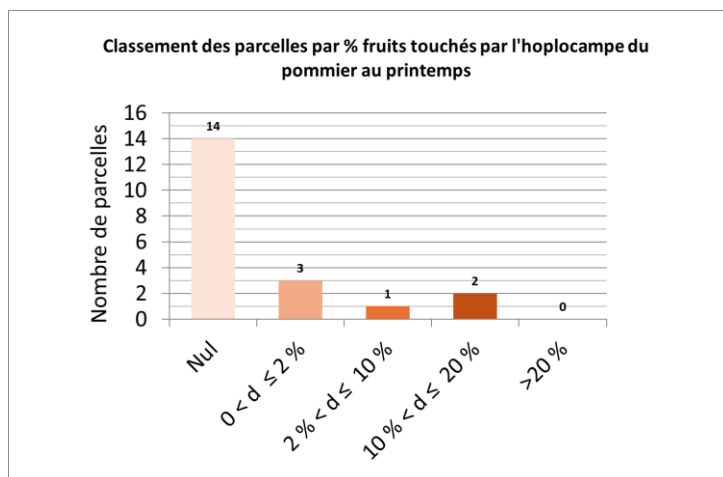
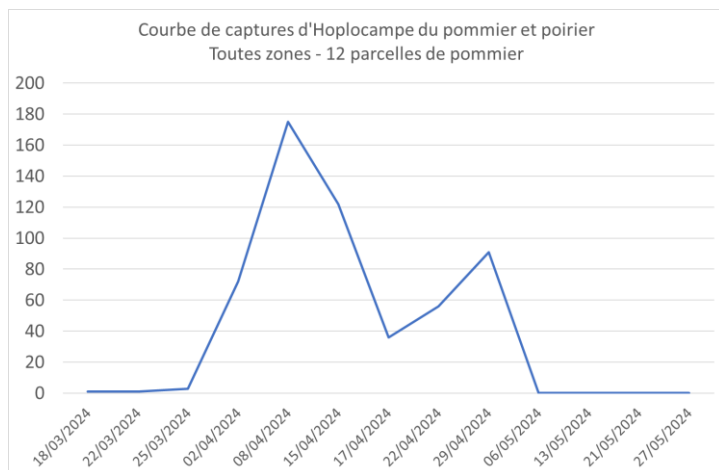


Photo FREDON AURA – dégâts d'hoplocampe sur jeunes pommes



Photo CA69

Douze pièges englués blancs ont enregistré des captures (3 en Moyenne Vallée du Rhône, 6 en Savoie/Haute-Savoie et 3 dans le Rhône). La pression de vol a été très forte avec jusqu'à 60 captures comptabilisés dans 1 piège le 2 avril.



Les premiers dégâts ont été repérés le 17 avril, et 6 parcelles ont été touchées, avec jusqu'à 16 % de fruits attaqués.

La pression reste forte dans les parcelles historiquement touchées.

PETITE TORDEUSE DES FRUITS – *Cydia lobarzewskii*

Ce lépidoptère, habituellement ravageur secondaire, peut être problématique certaines années sur les parcelles en confusion carpocapse. Au sein du réseau, 7 pièges ont fait l'objet d'un suivi. Deux d'entre eux ont enregistré des captures, à partir du 24 juin, avec jusqu'à 17 papillons capturés au maximum le 22 juillet. Il n'y a eu aucune observation de dégâts à la récolte.

ACARIENS ROUGES – *Panonychus ulmi*

Lorsqu'ils ne sont pas maîtrisés, les foyers peuvent devenir problématiques en entraînant le bronzage du feuillage (photo ci-contre). Au sein du réseau, le nombre de parcelles concernées (4) par des foyers a été plus important qu'en 2023, et le seuil de 50 % de feuilles occupées a été atteint au 15 avril sur l'une d'entre elles, sans qu'un dépassement n'ait été ensuite observé. La pression a été plus importante qu'en 2023, sans qu'il n'y ait d'impact significatif observé.

Les auxiliaires Typhlodromes affectionnent les températures douces et les hygrométries supérieures à 80 % qui favorisent le développement des œufs et des larves. Ils ont été observés en mai et juin sur 5 parcelles, avec jusqu'à 62 % de feuilles occupées.



MOUCHE MÉDITERRANÉENNE – *Ceratitis capitata*

La pression de vol a été forte cette année en fin d'été, et bien supérieure à celle connue en 2023. Six parcelles de pommier ont présenté des captures à partir du 19 août, et des prises exceptionnellement fortes ont été enregistrées au mois d'octobre (jusqu'à plus de 710 captures sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône en une semaine). Ce sont les valeurs les plus fortes jamais recueillies au sein du réseau depuis la première année de suivi BSV.

Aucun dégât n'a cependant été observé au sein du réseau.

POIRIER

• MALADIES

TAVELURE DU POIRIER – *Venturia pirina*

Cette maladie peut être présente en verger de poiriers dans certains secteurs. *V. pirina* hiverne dans les chancres formés sur les rameaux attaqués, sous forme de conidies. Au sein du réseau, deux parcelles ont présenté des dégâts à l'approche de la récolte, avec 1.2 % de fruits touchés.

Hors réseau, la pression a été forte dans les situations à historique Tavelure.



Tavelure sur poire
Photo CASMB

STEMPHYLIOSE DU POIRIER – *Stemphylium vesicarium*

D'abord de petite taille, les taches causées par ce champignon sur les feuilles s'élargissent pour détruire une partie plus ou moins importante du limbe. Sur fruits, les taches sont similaires et entourées d'un halo rouge puis forment une croûte superficielle créant une dépression dans certains cas. Conférence et Alexandrine sont des variétés sensibles. La présence de la maladie a été signalée sur 3 parcelles du réseau en 2024, sans que celle-ci ne devienne problématique.

PSYLLES DU POIRIER – *Cacopsylla pyri*

Lors des premières observations réalisées le 19 février, les pontes étaient en cours d'intensification en tous secteurs. Les premières éclosions de G1 ont été repérées le 4 mars Savoie/Haute-Savoie, puis le 11 mars en Moyenne Vallée du Rhône, et à cette même date, hors réseau, en Rhône-Loire.

Quant aux éclosions de deuxième génération, elles étaient visibles à partir du 14 mai dans les secteurs précoces.

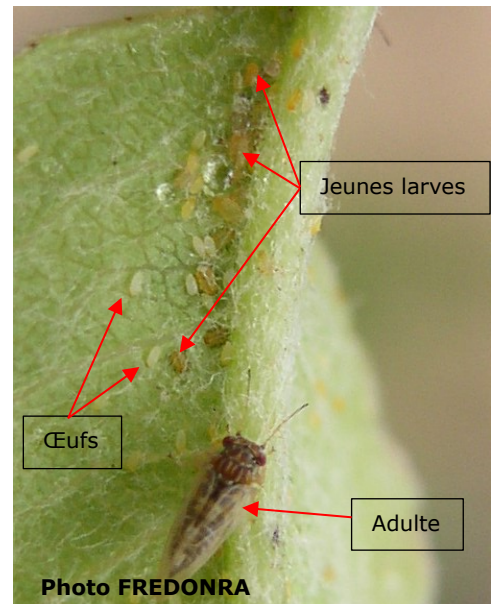
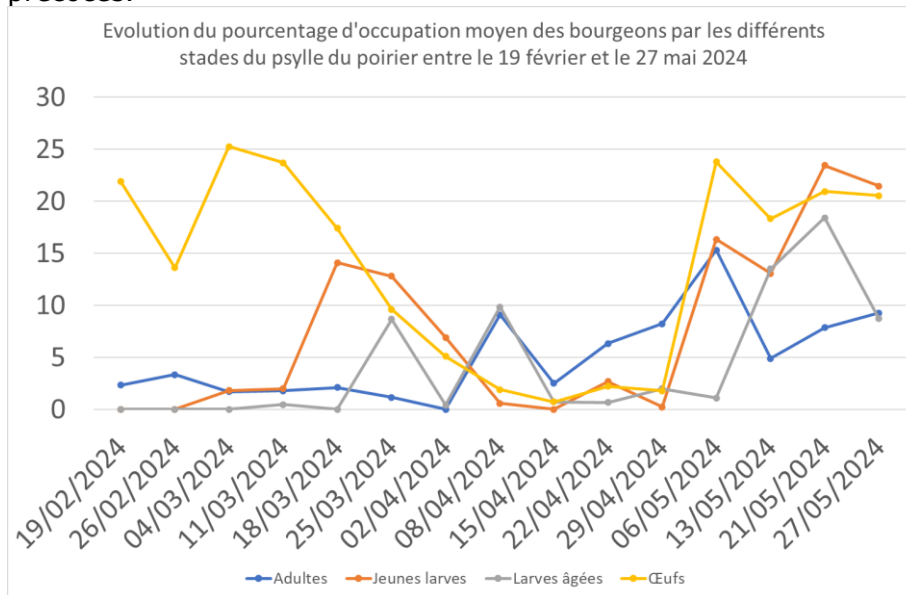


Photo FREDONRA

Des punaises anthocorides ont régulièrement été observées sur 5 parcelles à partir du 2 avril. Ces prédatrices sont consommatrices d'œufs et larves de psylles.

La pression est restée faible tout au long de la saison.

• RAVAGEURS

PUCERONS MAUVES – *Dysaphis pyri*

Ce ravageur est surtout problématique sur les parcelles en Agriculture Biologique, mais il peut aussi se développer sur les parcelles en conventionnel.

Des colonies ont été repérées à partir de mars en Savoie/Haute-Savoie, du 15 avril en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire. Au total, 9 parcelles ont été concernées. Les colonies ont persisté jusqu'à début juillet dans certaines parcelles de Moyenne Vallée du Rhône et Savoie/Haute-Savoie.

Les auxiliaires (Coccinelles, syrphes et Chrysopes) étaient bien présents et ont contribué à maîtriser les foyers.



Photo FREDON AURA – foyers de pucerons mauves

ANTHONOME DU POIRIER – *Anthonomus pyri*

Ce ravageur cause des problèmes dans les parcelles où il est installé (insecte grégaire qui reste implanté d'une année sur l'autre). Les dégâts sont causés par les larves qui se développent dans les bourgeons. Ils ne s'ouvrent pas du tout, ou se dégagent irrégulièrement et se dessèchent avant ou au moment de la pleine floraison. La présence boutons floraux occupés a été signalée le 11 mars dans 2 parcelles (une située en Moyenne Vallée du Rhône, et l'autre en Rhône-Loire).

Hors réseau, l'anthonome est resté problématique en tous secteurs.



Photo FREDON AURA – dégât d'anthonome sur bourgeon

PHYTOPTES LIBRES – *Epitrimerus pyri*

Trois parcelles ont été concernées par la présence de phytopte libre, qui entraîne un brunissement des feuilles en été. La pression est restée faible, les phytoptes n'ont pas été problématiques pour la production. **La variété Conférence reste très sensible.**

PHYTOPTE DES GALLES ROUGES – *Phytoptus pyri*

Les premières galles ont été repérées le 8 avril. Pendant l'été, 6 parcelles ont été concernées par la présence de galles sur feuilles. La pression a été plus forte qu'en 2023 dans certaines situations.



Photo CA69

HOPLOCAMPE DU POIRIER – *Hoplocampa brevis*

Ce ravageur est surtout présent en parcelles conduites en Agriculture Biologique. Sur 5 parcelles, des captures ont été enregistrées entre le 5 mars et le 8 avril, avec jusqu'à 95 individus capturés. Des dégâts étaient visibles à la nouaison sur 7 parcelles du réseau, à partir du 15 avril. **Le ravageur reste problématique dans certaines situations, et la pression a été supérieure à celle de 2023.**

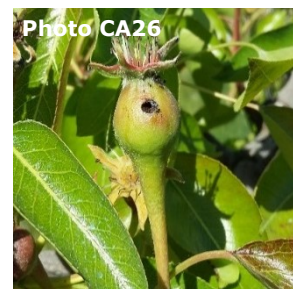


Photo CA26

CÉCIDOMYIES DES POIRETTES – *Contarina pyrivora*

Ce ravageur pond dans les fleurs. Les larves provoquent la déformation des fruits et une accélération de leur croissance puis les fruits finissent par chuter. La présence de 2 % de fruits touchés a été signalée sur une parcelle de Savoie/Haute-Savoie. Il n'a pas été observé dans les autres secteurs, y compris hors réseau.

TOUTES ESPÈCES

PUNAISES COMMUNES

Les punaises communes ont été repérées durant la saison. Parmi elles, figurent :

- *Rhaphigaster nebulosa* : présence d'adultes sur poirier le 15 avril, le 3 juin, et d'œufs sur pommier le 23 avril, sur poirier et cerisier le 27 mai, sur poirier le 8 juillet, et 22 juillet.
- *Palomena prasina* : présence d'adultes sur cerisier le 23 avril, sur abricotier le 10 juin, et le 17 juin
- *Nezara viridula* : présence d'adultes sur poirier le 10 juin, le 16 septembre, et de larves en éclosions sur pommier le 17 juin
- *Coreidae* : présence de *Coreus marginatus* sur cerisier le 15 avril, le 10 juin sur abricotier
- Punaises arlequins : visibles le 17 juin puis 8 juillet sur poirier



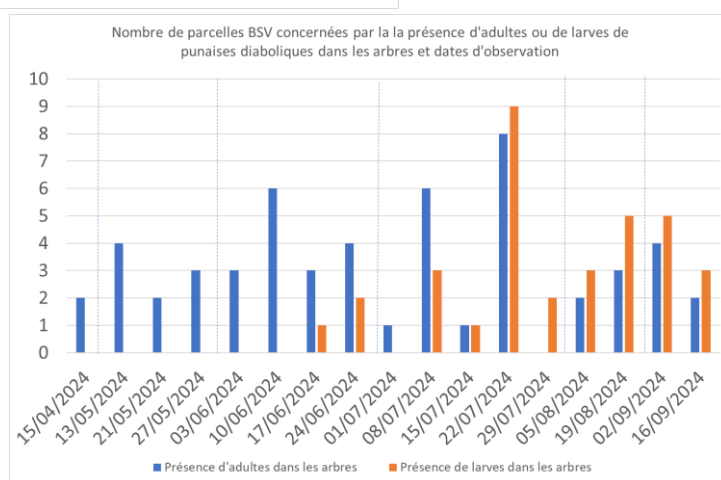
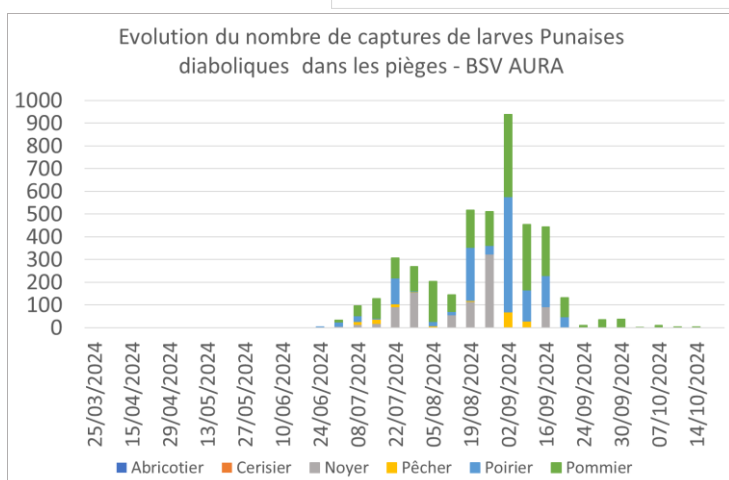
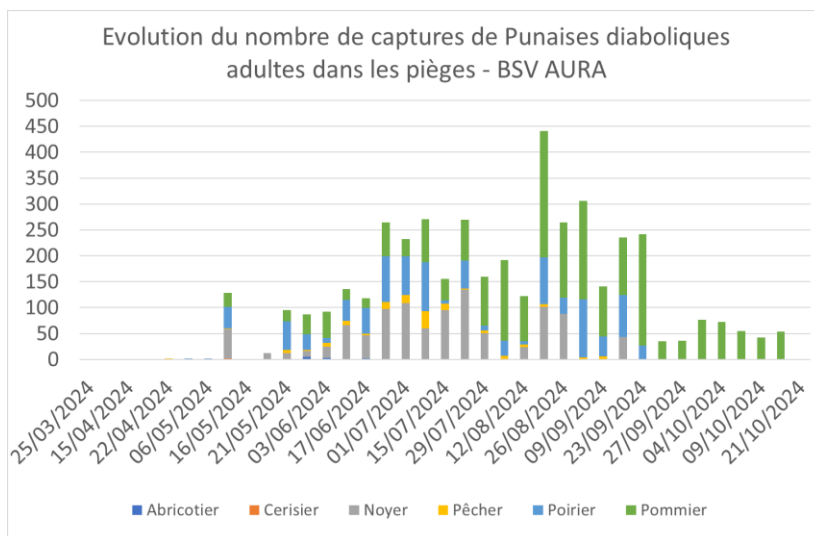
Photos FREDON AURA



Des dégâts sur 5 parcelles de pommier et une parcelle de poirier ont été comptabilisés à l'approche de la récolte, avec 0.2 % à 1.8 % pour 4 parcelles, et 10 % de fruits touchés pour les 2 autres. Les dégâts sont identiques à ceux causés par la punaise diabolique, mais sont d'autres punaises observées durant la saison sont suspectées d'en être à l'origine.

PUNAISES DIABOLIQUES - *Halyomorpha halys*

Une surveillance est mise en œuvre en verger depuis 2019. Cette année, 39 pièges à ailettes aux phéromones spécifiques ont été suivis sur pommier, poirier, pêcher, cerisier, abricotier et noyer.



Le suivi de pièges et la recherche d'individus en verger ont permis de suivre la dynamique globale d'activité sur la région des adultes et des larves.

Les premières captures d'adultes hivernants ont été enregistrées le 25 mars. Après une période de captures nulles ou anecdotiques dues au froid, les prises sont devenues significatives à partir du 6 mai. Elles se sont intensifiées en juin pour atteindre un pic le 17 juin. A cette même date, les premières jeunes larves étaient repérées en verger de pêcher. La présence de larves est devenue plus fréquente ensuite, avec une présence détectée également dans les pièges à partir du 24 juin. Un pic de captures de larves a été enregistré le 22 juillet, correspondant à la population de première génération.

Les adultes de première génération sont apparus durant la dernière quinzaine de juillet, et le pic de captures est survenu le 19 août. Les larves de deuxième génération ont commencé leur émergence fin juillet, et les populations de larves de G2 ont atteint un pic le 2 septembre au niveau des piégeages. Le vol des adultes de deuxième génération a eu lieu à partir de mi-septembre. A cette période, les adultes ont commencé à se regrouper pour rechercher des abris pour l'hiver.

Les premiers dégâts ont été signalés le 10 juin (sur abricot en Moyenne Vallée du Rhône) au sein du réseau. Un comptage bilan a été réalisé à l'approche de la récolte en tous secteurs :

- Sur abricotier : 4 parcelles ont été concernées, avec 0.1 % à 4 % de fruits touchés
- Sur cerisier : 1 parcelle touchée avec 1 % de fruits concernés
- Sur pêcher : 7 parcelles touchées avec 0.2 % à 5 % de fruits concernés
- Sur poirier : 2 parcelles avec 7 % et 8 % de fruits touchés, et 3 parcelles avec plus de 20 % de fruits touchés (20 à 40 %)
- Sur pommier : 7 parcelles avec 0.6 % à 3.6 % de fruits touchés, et 2 parcelles avec 26 % et 40 % de fruits touchés

Ces résultats mettent en avant la pression particulière que peut exercer la punaise diabolique sur poire et pomme dont la récolte arrive tard en saison, mais montrent également que les parcelles de pêcher ont été fréquemment concernées par des attaques.



La pression de dégâts a été supérieure à celle de 2023 au sein du réseau, avec des attaques qui restent hétérogènes suivant les situations.

Les punaises diaboliques peuvent être présentes en nombre dans les pièges ou bien visibles sur les fruits sans pour autant causer d'importants dégâts, ou au contraire, dans certains cas de plus en plus fréquents, entraîner une explosion de dégâts avec d'importantes pertes économiques. Elle est le ravageur le plus redouté sur pommes et poires aujourd'hui. L'installation de filets est la méthode la plus efficace à ce jour. Des méthodes de piégeage massif peuvent être mises en œuvre pour réduire les populations lors de la recherche de sites d'hivernation ou en sortie d'hiver. La recherche de parasitoïdes est en cours.

Durant l'automne et en fin d'hiver, des pullulations sur les façades et fenêtres peuvent être observées par des particuliers. En cas d'observation, il est important de détruire les individus pour éviter qu'ils ne retournent dans les cultures au printemps.

CICADELLE PRUINEUSE – *Metcalfa pruinosa*

Seules 2 parcelles de poirier ont été concernées par la présence de metcalfa pruinosa (présence de larves et adultes le 22 juillet, puis d'adultes le 29 juillet). L'insecte n'a pas été problématique.

CAMPAGNOLS

Les populations sont toujours importantes notamment celles du campagnol provençal qui entraînent la mortalité d'arbres surtout dans les jeunes plantations. De nombreuses parcelles sont concernées.

ORGANISMES DE QUARANTAINE

Depuis le 14 décembre 2019, le règlement européen 2016/2031/UE est en application. FREDON Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé cette année la surveillance de **10 organismes de quarantaine** sur arbres fruitiers à pépins.

Il s'agissait de 10 insectes :

- *Anoplophora chinensis* (le Capricorne asiatique des agrumes),
- *Anoplophora glabripennis*
- *Anthonomus quadrigibbus* (le Charançon de la pomme),
- *Carposina sasakii* (le Carpocapse du pêcher),
- *Popillia japonica* (le Scarabée japonais),
- *Rhagoletis pomonella* (la Mouche de la pomme)
- *Saperda candida*
- *Naupactus leucoloma* (charançon)
- *Euwallacea fornicatus* (scolyte)
- *Xylotrechus chinensis*

La surveillance de ces organismes de quarantaine s'est déroulée en juillet et août sur les départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire, Savoie, Haute-Savoie, de l'Ain de la Drôme et de l'Ardèche, et Puy-de-Dôme. Elle a consisté à observer visuellement des fruits et/ou des organes aériens ainsi qu'à relever de pièges. Au total :

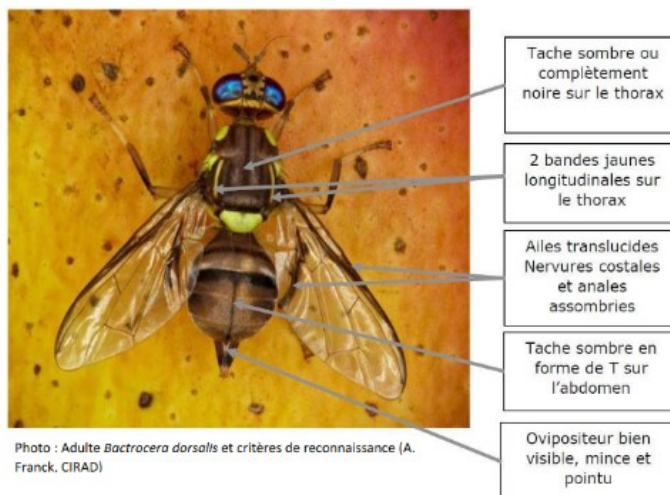
- 23 examens visuels ont été réalisés (17 sur pommier, 6 sur poirier)
- 35 pièges ont été suivis (34 sur pommier, 1 sur poirier)

Aucun organisme de quarantaine prioritaire n'a été repéré au cours de cette campagne de surveillance en verger de fruits à pépins.

Mais un organisme de quarantaine prioritaire a fait l'objet d'une découverte sur pêcher dans la Drôme : il s'agit de *Bactrocera dorsalis*. Un individu a été capturé dans un piège à Etoile-sur-Rhône à la fin du mois d'août. Situé non loin de l'autoroute A7 et de la zone industrielle de Portes-lès-Valence, l'hypothèse d'une arrivée par le biais de transport de marchandise est actuellement privilégiée.

Suite à cette découverte, des équipes de FREDON et du SRAL ont réalisé une journée de prospection le 05 septembre 2024 dans le secteur d'Etoile-sur-Rhône afin de s'assurer de l'absence d'installations de foyers.

Au cours de cette journée, la prospection s'est focalisée sur la surveillance des parcelles de pêchers, abricotiers, fruitiers à pépins, mais aussi les cultures de tomates et cucurbitacées. Aucune nouvelle capture et aucun foyer de fruits avec présence de *Bactrocera dorsalis* n'a pas été observé.



Voir la fiche de reconnaissance de *Bactrocera dorsalis* en cliquant sur le lien :

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/Fiche_Diagnostic_DACUDO_Bactrocera_dorsalis.pdf

Une surveillance des Organismes Réglementés a également été assurée par 14 observateurs du réseau BSV avec :

- des suivis de pièges et observations visuelles pour *Bactrocera dorsalis* sur 5 parcelles de pêcher.
- des recherches de symptômes de *Xylella fastidiosa* sur 1 parcelle de cerisier et 2 parcelles d'abricotier.
- des suivis de pièges et observations visuelles pour *Popilia japonica* sur 6 parcelles de pommier et 2 parcelles de poirier.
- des suivis de pièges pour *Pityophthorus juglandis* sur 5 parcelles de noyer.

LA PROPHYLAXIE

La prophylaxie désigne l'ensemble des actions ayant pour but de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur, et fait partie intégrante des méthodes alternatives visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

La fiche n°1 du Guide Ecophyto Fruits décrit :

-la prophylaxie spécifique à la création du verger

-les mesures prophylactiques visant la réduction de la pression des ravageurs et des maladies pour l'ensemble des périodes de vie du verger

-celles permettant de réduire les contaminations et la dissémination des bio-agresseurs, ainsi que les situations à risque

Elle est consultable parmi l'ensemble des Fiches techniques du guide Ecophyto Fruits qui sont téléchargeables à partir du lien suivant sur le portail EcophytoPIC :

<https://www.gis-fruits.org/Actions-du-GIS/Guide-Ecophyto>

ADVENTICES ET PLANTES ENVAHISSANTES D'ORIGINE EXOTIQUE

Aucun suivi n'a été réalisé dans le cadre du BSV Cultures fruitières en 2024.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine Vaure – perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Anne-Lise CHAUSSABEL - anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr / Tony COUANON – tony.couanon@fredon-aura.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Cooptain, GAEC Blanc Fruits, Groupe Bernard, Inovappro, Experenn, Vignolis, Groupe Oxyane, Lorifruit, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (Sites Drôme, Isère, Savoie/Haute-Savoie), ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SICA Noix, SENURA, SICOLY, Cerifrais, Fruits de Savoie.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

